

Les présentes conditions générales s'appliquent à toutes les ventes ou prestations réalisées par TIM COMPOSITES dont le siège social est situé 14 rue de la Gâtine ZI du Cormier 49300 CHOLET (la « Société ») et prévalent sur toutes conditions d'achat, sauf dispositions contraires expressément agréées par la Société. Toute commande implique l'adhésion sans réserve aux présentes conditions générales de vente qui peuvent être modifiées à tout moment et sans préavis. Le fait pour notre Société de ne pas se prévaloir de l'une des présentes dispositions ne vaut pas renonciation.

1 - OFFRES ET DEVIS

Sauf exception, les devis sont établis sans frais. Les offres de la Société sont valables 30 jours, sauf indication contraire. Sauf délai expressément fixé pour un produit donné, les offres sur produits disponibles sont sous réserve de disponibilité dudit produit au moment de la commande.

2 - ÉTUDES ET PROJETS

Les études et documents de toute nature remis ou envoyés par la Société ou son représentant, restent son entière propriété.

Il appartient au client de vérifier le contenu des études, projets et notes de calcul remis par notre Société ou son représentant et de certifier qu'elles répondent aux conditions d'emploi envisagé. L'utilisation des produits doit être conforme aux documentations, avis et notices techniques, textes ou normes en vigueur ; dans le cas contraire, il appartient au client d'engager une procédure d'ATEX.

3 - DROITS DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

La Société n'a pas à vérifier si le matériel défini est susceptible soit par ses caractéristiques, soit par ses aptitudes de transformation ou d'emploi, de constituer une atteinte aux droits de propriété intellectuelle de tiers. La responsabilité en incombe uniquement au client : ni l'offre, ni la livraison du matériel n'entraînent la responsabilité de notre Société.

4 - COMMANDE

La commande issue d'une offre préalable doit lui être en tous points conforme. Toute modification peut à notre seule appréciation nous délier totalement ou partiellement de cette offre. Les commandes doivent être complètes et préciser : spécification, mesure d'exécution, instruction d'expédition, lieu de destination finale et conditions de paiement. L'annulation d'une commande dûment enregistrée ne peut être obtenue qu'après notre consentement écrit et peut faire l'objet d'une facturation forfaitaire.

Toute commande reçue n'engage la Société qu'après confirmation de sa part. Tous changements concernant la quantité, le prix, la qualité ou les valeurs dimensionnelles doivent être confirmés par écrit et peuvent entraîner la modification des conditions initialement confirmées par notre Société.

5 - DÉLAIS DE LIVRAISON

Les délais de livraison sont des délais indicatifs de mise à disposition en usine et ne courent qu'à partir de la réception de toutes les indications à fournir par le client, y compris l'approbation de dessins éventuellement établis par notre Société. Toute modification intervenant après la réception des indications proroge d'autant le délai donné et sera susceptible d'entraîner une révision des conditions financières de la commande. Les retards de livraison ne peuvent donner lieu ni à annulation de commande, ni à pénalités ou dommages-intérêts. La Société ne pourra être tenue pour responsable en cas de force majeure tels que notamment grèves, guerres, mouvements populaires, accidents, défaillance d'un fournisseur, d'un sous-traitant, d'un transporteur, catastrophes naturelles ou industrielles. Si l'expédition est retardée par le client, le paiement est exigible à compter du jour de la date de mise à disposition. Les frais de manutention et de stockage sont à la charge du client.

6 - LIVRAISON - TRANSPORT - EMBALLAGE

Les marchandises expédiées voyagent aux risques et périls du client, nonobstant toutes clauses contraires figurant sur la commande ou sur tout autre document émanant du client. Si l'enlèvement se fait par camion, le client ou son transporteur sont seuls responsables du chargement en dépit de notre intervention qui est bénévole. En conséquence, nous ne répondons pas des dommages survenus, tant aux marchandises qu'au transporteur ou à des tiers du fait d'un chargement défectueux, et notamment de surcharge du véhicule, défaut ou insuffisance d'arrimage, mauvaise répartition de la charge. Le client doit contrôler la conformité des produits lors de l'enlèvement ou de sa réception et formuler, le cas échéant, les réserves sur le document de transport en décrivant précisément la nature des dommages (les mentions « sous réserves de déballage » ou « emballage intact » sont sans valeur), lequel sera remis au livreur. Sous peine de non-recevabilité de la réclamation, ces réserves doivent être confirmées par le client par lettre recommandée avec accusé de réception dans les 48 heures, auprès du transporteur avec copie à la Société.

7 - PRIX

Nos prix sont révisables en fonction de l'évolution du coût des matières premières, des taxes, des tarifs de transport ou de l'application de nouveaux droits au jour de l'expédition. Nos prix sont établis d'après les dimensions et quantités indiquées par le client lors de sa consultation. Toute modification par rapport à cette consultation pourra entraîner des modifications de prix.

8 - ECO-CONTRIBUTION

La part du coût unitaire que notre Société supporte pour la gestion des déchets de PMCB (n° IDU : FR303801_04FAKG), facturée par l'éco-organisme auquel nous

adhérons, est intégralement répercutée à l'acheteur professionnel du produit sans possibilité de réfaction, de ristourne ou de remise commerciale conformément à la législation. Cette éco-contribution, soumise à la TVA et qui doit être répercutée sur la totalité de la chaîne de vente, pourra évoluer à tout moment et sans préavis.

9 – RESPONSABILITE

La Société est tenue de délivrer un bien conforme à l'offre acceptée et ne sera tenue d'aucune autre garantie. Aucune réclamation ne sera recevable si le client procède à la mise en œuvre de produits présentant des vices apparents ou non-conformités apparentes à la livraison (quantités, coloris, dimensions, etc). En cas de produits défectueux, notre responsabilité est strictement limitée à l'obligation de remplacer la marchandise (à l'exclusion de tous autres frais tels que transport, démontage, remontage, dommages directs et indirects) à la condition que les produits aient été mis en œuvre conformément aux documentations, avis et notices techniques, textes ou normes en vigueur. Les produits vendus par la Société relevant du champ de l'article 1792-4 du Code civil sont garantis dans les conditions prévues par la loi pour les dommages survenus en France métropolitaine. En aucun cas, le client ne peut disposer ou retourner à notre usine une marchandise contestée sans notre accord préalable.

10 - RÉSERVE DE PROPRIÉTÉ

La Société conserve la propriété de la marchandise jusqu'à complet paiement de la marchandise livrée, les risques inhérents à la marchandise incombant toutefois au client dès la mise de celle-ci à sa disposition. En outre, la reprise de la marchandise, dans le cadre de l'application de cette clause, pourra à notre choix, entraîner de plein droit la résolution de la vente ou constituer une mesure conservatoire jusqu'à l'exécution totale des obligations du client.

11 - CONDITIONS DE PAIEMENT

Nos factures sont payables à l'ordre de la Société et les règlements doivent être adressés exclusivement à notre siège social. Nos agents et représentants ne sont pas habilités à recevoir totalité ou partie du montant des factures établies par nous-mêmes. Sauf stipulation contraire, nos factures sont payables au comptant. Aucune compensation ne peut être opérée par le client sans l'accord exprès de la Société. Nous nous réservons le droit de demander à tous moments des garanties ou un paiement à la commande, même en cas de commande préalablement acceptée. Tout retard de paiement entraîne l'application de plein droit, sans mise en demeure préalable :

- de pénalités de retard correspondant à trois fois le taux d'intérêt légal majoré de 5 points,
- d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 Euros,
- et d'une clause pénale correspondant à 15% des sommes dues (avec un minimum de 300 euros), outre les frais judiciaires éventuels et sans préjudice de tous autres dommages et intérêts éventuels.

Tout défaut de paiement ou perte de garantie rend exigibles toutes les créances échues ou à échoir, sans mise en demeure préalable et peut également conduire à la suspension ou à l'annulation de toute commande même acceptée.

12 -ETHIQUE

La Société attache une importance particulière aux règles éthiques et à la lutte contre la fraude, la corruption et les ententes. Tout manquement avéré à ces règles par le client peut conduire notre Société à une résiliation immédiate des relations commerciales sans indemnité, sans préjudice pour le client de relever indemne la Société de toutes actions judiciaires, pertes et sanctions résultant d'un manquement du client de se conformer à ces règles.

13 - TRAITEMENT DES DONNEES

TIM COMPOSITES traite des données personnelles des clients dont la base juridique est la gestion de la relation commerciale avec ses clients, prospects et leurs suites. Les destinataires de ces données sont les personnes dûment habilitées au sein de la Société et ses partenaires. Les données personnelles sont, le cas échéant, conservées pendant le temps de la relation commerciale puis archivées. Conformément à la réglementation applicable en matière de protection des données personnelles, toute personne dispose d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement et de portabilité des informations la concernant ainsi que des droits de limitation et d'opposition au traitement de ses données, droits exerçables auprès de TIM COMPOSITES à l'adresse de son siège social. Enfin, il existe également un droit de recours auprès de la CNIL.

14 - CLAUSE ATTRIBUTIVE DE JURIDICTION

En cas de contestation, la loi française est seule applicable.

Tous les litiges auxquels les présentes et les accords qui en découlent pourraient donner lieu, concernant tant leur validité, leur interprétation, leur exécution, leur résolution ou leurs conséquences seront soumis exclusivement au ressort des tribunaux d'ANGERS.